



## LA PEINE DE MORT

***Il faut rétablir la peine de mort. Même si elle n'a pas un caractère dissuasif, elle a au moins la caractéristique d'éliminer...(Jean Marie Le Pen)***

En France, le vote de l'abolition date du 18 septembre 1981. Cette loi a été promulguée, sous la présidence de François Mitterrand par Robert Badinter. Rappelons quand même que Jacques Chirac, adversaire notoire de la peine capitale, a conclu sa présidence en constitutionnalisant son abolition, démarche initiée en janvier 2007 par l'adoption de l'article 66-1 ainsi rédigé " *Nul ne peut être condamné à mort* ".

Merci, messieurs les humanistes, mais c'est vous, et vous seuls, qui avez la lourde responsabilité d'assumer tous les crimes et délits qui ne cessent d'être commis dans notre pays et qui ne sont, le moins que l'on puisse dire, très loin d'être punis.

Souvenez-vous du petit Valentin, 11 ans, tué d'une quarantaine de coups de couteau en août 2008, et des meurtres de Mathias, 4 ans, violé et noyé et de Madison, 5 ans, étouffée, en mai 2006. Mais aussi le meurtre du jeune Romain, tué par un clandestin Marocain de 21 ans, Hamadi Ed-Debch, par deux coups de hachette dans le crâne, tout ça pour une cigarette, toujours en 2006.

Pour finir, parce que la liste serait malheureusement bien trop longue, entre 300 et 1 500 femmes seraient violées sur leur lieu de travail, rien qu'en Seine Saint Denis chaque année (d'après une enquête menée par le docteur Jean-Michel Sterdyn, pourtant très proche du syndicat UNSA), et plus généralement plus de 10 000 par an. C'est dire à quel point c'est rassurant.

Que faut-il répondre aux familles des victimes ? Que la justice fait son travail ou leur dire la vérité ? Il y a quarante ans, les délinquants étaient poursuivis et condamnés par la justice. Aujourd'hui, le malfrat est passé de la quasi-certitude de la peine à la quasi-certitude de l'impunité : le taux d'élucidation des infractions est à peine de 30 %, c'est dire comme c'est réconfortant.

Pour terminer, je citerai notre président : " *La peine de mort, pour les crimes les plus odieux et les plus graves, est le sommet naturel d'une hiérarchie pénale qui correspond à la pyramide des crimes et des délits. En abolissant la peine de mort, on a aboli toute l'échelle des peines* ". Voilà où nous en sommes, dans une société

décadente, sans garde fou, où le tout permis est à la mode. J'ai peine à voir ce que le peuple français est devenu et, pourtant, ce n'est que le commencement.

***Grégory Montabric, Chargé de mission Languedoc Roussillon***

Renseignements : FRONT NATIONAL 66

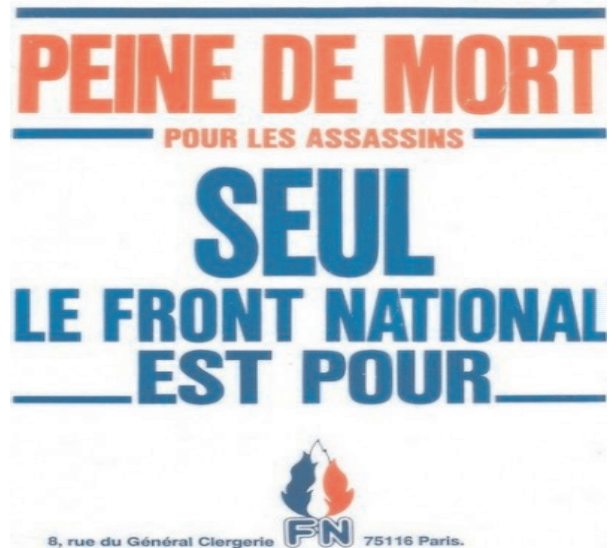
21, rue Messidor - BP 90416 - 66004 Perpignan Cedex - 04.68.55.20.63

1<sup>er</sup> site : <http://fnj66.hautetfort.com> - 2<sup>ème</sup> site : <http://louisaliover.blog.fr>

3<sup>ème</sup> site : <http://www.fn-languedocroussillon.com>

Courriels : [fnj-66@hotmail.fr](mailto:fnj-66@hotmail.fr) & [frontnational66@free.fr](mailto:frontnational66@free.fr)

N'OUBLIEZ PAS VOTRE RENOUVELLEMENT - LE FRONT NATIONAL A BESOIN DE VOUS !



***Ci-dessous, un jeune patriote présente la vision cauchemardesque de ce qui pourrait devenir notre histoire si les Français, et tous les nationaux d'Europe, ne prennent pas conscience de ce qui les menace : la machine abstraite d'écrasement des peuples, des histoires et des identités. La seule résistance face à cet avenir sombre et sans sel, mais qui n'est pas inéluctable : le FRONT NATIONAL !***

## ***Histoire d'un temps passé***

Dans des temps lointains, notre Union était constituée de plusieurs pays. Tous ces Etats, plus ou moins importants, étaient très puissants. Durant toute leur histoire, ils ont vécu, et ont survécu à de nombreux conflits. Ces pays ont peu à peu écrit l'Histoire du monde. Certains ont construit de grands Empires, d'autres sont restés farouchement indépendants à l'intérieur de leurs frontières. Tous ont connu de nombreuses périodes, plus ou moins glorieuses, très diverses et tous ont été riches des générations d'hommes qui se sont succédées sur leurs terres.

Ils ne parlaient pas le même langage, ne battaient pas la même monnaie, n'avaient pas les mêmes institutions ni les mêmes arts de vivre ...

C'est pourquoi certains, qui voulaient effacer ces différences ont poursuivi le rêve de "l'UNION".

C'est ainsi qu'un beau jour de 20.. les dirigeants de chacun de ces vieux pays ont décidé de s'unir afin de construire une entité plus importante dans laquelle n'existeraient plus les différences. La construction dura de nombreuses années et eut de nombreux détracteurs : ils étaient les défenseurs passés de ces nations d'un autre âge ....

On ne sait pas très bien duquel étaient précisément nos ancêtres, mais ils en faisaient partie.

Aujourd'hui, tout cela est du passé : les pays en question -rares sont ceux qui connaissent leurs noms- ont disparu. Certains prétendent même que ces pays étaient divisés en régions et qu'elles ne parlaient parfois pas toutes non plus la même langue, à l'intérieur d'un même pays. C'était bien compliqué cette diversité ...

Maintenant, nous sommes tous là, égaux, semblables et bien établis dans notre "Union". Nous avons progressivement renversé les anciennes servitudes et nous sommes mélangés, anciens esclaves et anciens esclavagistes ! Nous parlons tous la même langue, nous avons le même système, les mêmes rêves et le même mode de vie, du nord au sud de l'équateur et de l'océan occidental au soleil

levant ...

Extrait du manuel d'instruction citoyenne de l'Union,  
rédigé par le collectif universitaire civique inter-humain unifié,  
sous l'autorité de Ben Leonard Ali-Dupont

Le 24 du 2<sup>ème</sup> mois de l'an 21..

**Afin d'éviter que nos arrière arrières arrières petits-enfants ne racontent cette triste histoire à leurs petits-enfants.**

**Evitons le drame, la France n'est pas encore morte !**

**Pour cela, construisons et défendons avec  
le FRONT NATIONAL et notre candidat LOUIS ALIOT**

**« L'EUROPE DES NATIONS ! »**

**Afin que nos descendants ne nous oublient pas et n'oublient pas nos ancêtres !**

**VIVE la France LIBRE... VIVE le FRONT NATIONAL... VIVE LOUIS ALIOT...**

***Julien LEONARDELLI  
Chargé de mission FNJ66***